



Rapport n° 10	GROUPEMENT ADMINISTRATION FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 5 février 2019		Chapitre : Article :

PLAN DE FORMATION 2019

Le plan de formation 2019, outre les stages obligatoires habituels, comporte les mesures nouvelles suivantes :

- **Mise en œuvre de la réforme de la filière Formation et développement des compétences chez les sapeurs-pompiers, au 13 novembre 2018 :**
 - 3 concepteurs de formation
 - 1 concepteur de formation sous réserve de suivi d'un complément de formation
 - 8 formateurs accompagnateurs sous réserve de suivi d'un complément de formation
 - 241 accompagnateurs de proximité
- **Création d'une formation continue « Acteurs de la formation » d'une demi-journée obligatoire,**
- **Évolution de la Formation d'Adaptation à l'Emploi Chef d'équipe SPV, constituée désormais de 2 modules**
- **Création d'un agrément pour les candidatures Formation d'Adaptation à l'Emploi Chef d'Agrès 1 équipe SPV :**
 - évaluation diagnostique, sur une demi-journée, permettant d'orienter les révisions pour le reste du stage, de faire un rappel des techniques, ou d'alerter le stagiaire et le chef CIS en cas de niveau insuffisant.
- **Création d'une Formation d'Adaptation à l'Emploi courte de « Sous-officier de garde » destinée aux adjudants assurant la fonction depuis 2012.**
- **Création d'une formation continue Sauvetage Déblaiement (SDE) niveau 2 spécifique et facultative, constituée de 2 modules d'une journée, destinée aux chefs d'unité SDE pour optimiser l'encadrement de la spécialité**
- **Rédaction de Référentiels internes de Formation et de Certification (RIC-RIF)**
- **Création d'une FI Caporal SPP courte (10 semaines) débutant le 1er mars**
- **Création d'une FI Volontaire civique courte (3 semaines) débutant le 2 mai (acquisition des compétences Équipier Prompts Secours, VSAV et Secours Routier).**

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant.

Vu le rapport n°10 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter le plan de formation 2019.

Le Président,


Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n°10	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 5 février 2019		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 14
Votants : 14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL N° 88
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 5 février 2019 à 15 h 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 11 janvier 2019, s'est réuni dans la salle de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Affiché le :

13 FEV. 2019

Étaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, ~~MM. François RAMPELBERG~~, Michel CARREAU, ~~Jean-Luc LANOUILH~~, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, ~~Christian CROHEM~~, ~~Alain CREMONT~~, ~~Jean-Luc EGRET~~, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, ~~Mme Monique BRY~~

II - Membre de droit

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Christian BOULARD, Directeur départemental adjoint

~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental~~

M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers

~~M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~

M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers

M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers

~~M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~

~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non-officiers~~

M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

Excusé(s) : MM. François RAMPELBERG, Jean-Luc LANOUILH, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Jean-Luc EGRET, Mme Monique BRY

Assistaient à la séance : Mme Nathalie MERIOT payeur départemental, Lieutenant-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Mme Alexandra GRELLE, Mme Manon HERBAIN de la direction départementale.

PLAN DE FORMATION 2019

Vu l'avis de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours de l'Aisne du 1er février 2019 ;

Vu le rapport n°10 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter le plan de formation 2019.

Le Président,



Nicolas FRICOTEAUX